Compte-rendu de la rencontre entre le Président Éric Berton et le SNESUP-FSU, représenté par : Caroline Mauriat (bureau de la section d'établissement), Mohamed Ouerfelli et Sylvain Brocquet (bureau de la section ALLSH), mercredi 3 mai 2023 à 15h00.

Cette entrevue avait pour objet de permettre un échange de vue entre le SNESUP-FSU et le président sur l'épisode récent de l'occupation du bâtiment Egger (11-18 avril), de la fermeture du campus des Lettres à Aix (11-18 avril puis 18-24 avril) et de l'évacuation par la police (18 avril).

Le SNESUP-FSU expose son point de vue : la fermeture du campus du 29 Schuman a été décidée abusivement et de manière disproportionnée par rapport à la situation qui en a résulté pour les personnels – impossibilité de travailler pour les uns, obligation de recourir au télétravail pour les autres, impossibilité de débattre, d'exercer le droit syndical… — Les étudiants du Comité de mobilisation s'étaient engagés dans un mouvement légitime de protestation, adoptant une modalité d'action qui leur a paru pertinente pour élargir ce mouvement de manière significative. La fermeture, puis l'évacuation policière ont eu pour effet d'étouffer leur mobilisation. Les enseignants-chercheurs empêchés d'entrer sur le site pour y organiser une réunion syndicale par une barrière de vigiles, mais voyant par ailleurs une maman pousser tranquillement son bébé depuis la crèche toute proche de l'amphithéâtre Guyon où se trouvait le seul accès possible au bâtiment Egger, ont à bon droit jugé que la sécurité des personnes n'était en rien menacée et que l'interdiction qui leur était faite revêtait par conséquent un caractère abusif.

Le président reconnaît qu'une telle situation a pu en effet se révéler « perturbante ». Il affirme n'avoir fait appel à la police qu'à contrecœur, en raison d'une forte présomption d'insécurité, fondée sur les relations qui lui ont été faites de la situation sur le campus, par le directeur de l'UFR ALLSH et différentes personnes en responsabilité du site. C'est également cette présomption qui a motivé sa décision de fermer le campus, par deux fois. Il détaille les éléments fondant cette présomption : présence, le matin du 11 avril, de quatre étudiants cagoulés portant chacun un bâton ; insécurité pesant sur les occupants du bâtiment Egger, difficilement évacuable en cas d'incendie ; bousculade et retour sous le préau par effraction (grille intérieure forcée), le 18 avril, à l'issue du rassemblement de soutien aux étudiants évacués – avec tentative de défoncer une porte du bâtiment. Il précise que les personnels présents sur le site ont alors ressenti un réel sentiment d'insécurité. Il invoque aussi le risque, qu'il juge réel, d'une intervention violente de groupes noyautés par l'extrême-droite, en particulier le « Comité Robert Schuman », qui a communiqué son projet de « reprendre la Bastille ». Le président reconnaît par ailleurs que la majorité des étudiants ayant occupé le bâtiment Egger était parfaitement pacifique, ne faisant exception que trois ou quatre individus « instables ». Il reconnaît aussi qu'il n'y a eu aucune dégradation, à l'exception négligeable d'un graffiti.

Le SNESUP-FSU répond sur ces différents points :
-Les étudiants cagoulés ne faisaient que dissimuler leurs visages et leur « bâton » n'était que la hampe de drapeaux arborés en manifestation.
-Le risque en cas d'incendie ne peut être nié, mais ne justifiait pas la fermeture du campus.
-Les enseignants-chercheurs présents le 18/11 au rassemblement de soutien puis dans le cortège qui a brièvement traversé le campus et improvisé quelques prises de paroles sur le parvis du bâtiment Egger, n'ont pas été témoins d'une bousculade, ni d'une quelconque violence.
-La grille intérieure était tirée mais non fermée par une serrure : rien n'a été cassé, il n'y a donc pas eu d'« effraction ». Deux vigiles ont d'ailleurs prêté main forte aux étudiants pour l'ouvrir en la poussant dans son rail.
-Personne n'a tenté de défoncer une porte du bâtiment Egger ce jour-là, et les enseignants chercheurs présents étaient nombreux et peuvent en témoigner.
-Le graffiti incriminé (un A inscrit dans un cercle, symbole de l'anarchie) est, ainsi que permet de l'affirmer le témoignage de plusieurs enseignants, antérieur à l'occupation, tracé non sur le mur mais sur un panneau de bois apposé à celui-ci à des fins d'affichage.
Enfin, le SNESUP-FSU déplore que la direction de l'UFR n'ait pas agi en concertation avec les personnels, en particulier avec les organisations syndicales, interlocuteurs essentiels en situation de crise, ainsi qu'avec le Conseil de l'UFR, dont il a fallu dix jours pour lui arracher la convocation d'une séance exceptionnelle.

Le président déclare qu'il croit volontiers le témoignage des délégués, qui étaient effectivement présents sur le terrain, mais qu'il doit aussi tenir compte des rapports qui lui ont été faits, par plusieurs personnes dans lesquelles il a confiance. Il y a eu donc deux appréciations différentes des conditions de sécurité régnant sur ce campus, et lui-même a agi en conscience sur la base des informations dont il disposait. Il insiste sur le risque d'une intervention de groupes manipulés par l'extrême droite et sur sa volonté, avant toute chose, d'assurer la protection des étudiants – il précise à ce propos que le coût souvent évoqué de plusieurs dizaines de milliers d'euros a été motivé par le recours à du personnel de sécurité supplémentaire, hors-marché donc plus onéreux, sur une période relativement longue. En ce qui concerne la gestion de la crise par la direction de l'UFR et l'absence de concertation et de collégialité dans les prises de décisions, ainsi que la non-prise en compte des propositions de l'intersyndicale, il reconnaît des maladresses et invoque l'excuse de la tension et de la fatigue engendrées par la situation. Mais lui-même, en tant que président d'une très grande université, a voulu respecter le principe de subsidiarité : les directeurs de composante, élus par le conseil de leur composante, y sont responsables dans le cadre de leurs composantes respectives. Il souligne également l'état de très grande tension dans lequel se trouvaient les personnels de sécurité.

Le SNESUP-FSU demande au président s'il envisage des poursuites contre des étudiants ayant occupé le bâtiment Egger. Le président répond que son intention n'a jamais été de

poursuivre les étudiants et qu'il estime par ailleurs que leur mouvement, en lui-même et indépendamment de leurs modalités d'action, était légitime. Il précise qu'il a refusé que la police lui communique l'identité des étudiants évacués, qu'elle avait relevée. La plainte contre X déposée par l'université pour dégradations relève d'une procédure usuelle, mais n'aura pas de conséquences judiciaires. Le président regrette par ailleurs les quelques vexations dont certains de ces étudiants ont été victimes au terme de l'occupation, comme les obstacles opposés par la direction de l'UFR à la récupération de leurs effets personnels – mis au courant, il s'est efforcé d'y porter remède. Il regrette également, et ne s'explique pas, le refus du directeur d'UFR d'admettre la présence d'une des étudiantes ayant occupé les locaux lors d'une visite du bâtiment Egger destinée à constater d'éventuels dégâts – le principe d'une visite « contradictoire » ayant pourtant été admis en conseil.

L'entretien (1h30) se termine sur le souhait, exprimé par le SNESUP-FSU, que davantage de concertation et de collégialité entrent à l'avenir dans les prises de décision qui concernent la communauté. Le président déclare qu'il est prêt à recevoir les délégués de toute organisation syndicale qui en exprime la demande.